

Loire

Magazine

n°
49



page 19

**Michel
Granger**

BUDGET 2005 DU CONSEIL GÉNÉRAL

Plus d'équipements et de services



La famille Babet présente...

| <http://www.loire.fr>

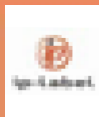
**LES INFOS ET SERVICES
DONT VOUS AVEZ BESOIN,
AU QUOTIDIEN !**



LES TROPHÉES DU WEB PUBLIC

Meilleur site web catégorie « Conseils Généraux »
CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE

2^e Edition du Forum Européen de l'Administration Electronique
des 15 et 16 décembre 2004 Paris / Cité des sciences de la Villette

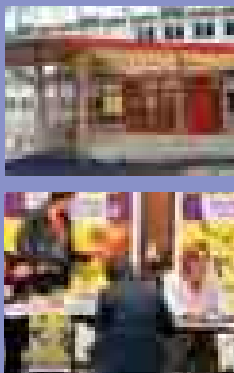


CONSEIL GENERAL
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

4-9 SOCIÉTÉ

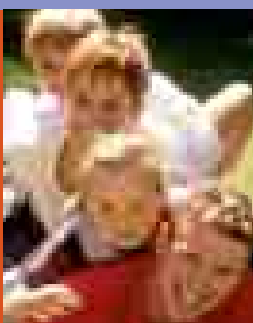
SÉCURITÉ, NTIC, EDUCATION, SPORT, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL, INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES, SOCIAL, TRANSPORTS PUBLICS

Le Conseil général en action

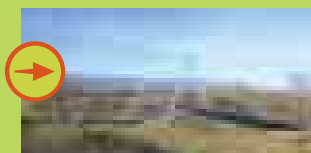


10-13 EN COUVERTURE

Budget 2005 du Conseil général : plus d'équipements et de services



14-15 REPORTAGE :
« GRAND PONT »
SUR LA LOIRE :
LE PROJET PREND FORME



16-17 A LA DÉCOUVERTE DE...
PAYS DE CHARLIEU :
DES MONUMENTS « CULTES »
TOUJOURS PLUS ATTRACTIFS !



18 RETOUR AUX SOURCES :
LES « MARTYRS DE VINGRÉ »



19 LES GENS D'ICI :
MICHEL GRANGER,
CE ROANNAIS
QUI FAIT L'AFFICHE

20-21 TEXTOS :
L'ACTUALITÉ DU DÉPARTEMENT

22 EXPRESSIONS DES ÉLUS

23 LIRE :
NOTRE SÉLECTION



24-31 SORTIR :
L'agenda de votre département

Pascal Clément
Ancien ministre
Député de la Loire
Président de la
commission des Lois
Président du Conseil
général de la Loire en
Rhône Alpes



Faire de la Loire un département plus attractif, plus ouvert, plus solidaire !

La Loire avance. Nous nous battons tous les jours pour donner plus à la Loire. Plus de solidarité, plus de moyens pour qu'elle s'ouvre sur l'extérieur, plus d'énergie pour qu'elle soit compétitive.

La Loire change. Vous le constatez tous les jours, dans vos villages et dans vos quartiers. Davantage d'équipements, de nouveaux services, un environnement mieux préservé, tout cela change notre vie quotidienne.

Dans ce nouveau numéro de Loire Magazine, nous vous présentons ce que le Conseil général va faire pour la Loire en 2005.

Il aidera d'abord les Ligériens les plus fragiles : cette année, nous prévoyons de dépenser un million d'euros par jour ouvré (Qui dit mieux !) pour aider les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants en difficulté ou maltraités, les personnes qui sont exclues.

Nous soutiendrons nos grandes agglomérations, celles de Saint-Etienne et de Roanne. Nous lancerons un vaste effort, de 47 millions d'euros pour la métropole stéphanoise et de 10 millions pour celle de Roanne. Bien sûr, nous poursuivrons aussi notre action en faveur de nos communes rurales et de leurs habitants.

Nous tiendrons notre parole pour que tous les Ligériens puissent avoir l'Internet haut débit dans leur commune et dans leur quartier d'ici fin 2005. Et nos collégiens pourront aussi bénéficier de nouveaux moyens pour vivre dans des établissements scolaires plus confortables et mieux équipés.

Pour faciliter les échanges et vos déplacements, nous lancerons de nouveaux chantiers routiers et nous allons améliorer encore le service des cars qui sillonnent la Loire tous les jours.

Davantage de services, davantage d'équipements : nous voulons toujours donner plus à la Loire pour mieux vivre ensemble.

LOIRE MAGAZINE

Directeur de la publication : Sylvain Roussillon • Crédits photos : Grand Roanne agglomération - SDIS Saint-Etienne - Nikole CG42 - Sebastio Salgado • Office de tourisme du Pays de Charlieu • Conception et réalisation : Sphère Publique • Diffusion : Mediapost • Tirage : 332 000 exemplaires • Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005 • Conseil général de la Loire : Hôtel du Département, 2, rue Charles de Gaulle, 42022 SAINT-ETIENNE CEDEX - Tél. : 04.77.48.42.78 - Site internet : <http://www.loire.fr>



→ SÉCURITÉ

Du nouveau chez les sapeurs-pompiers

Une femme à la tête du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Suite à une disposition légale qui prend effet en 2005, les conseils d'administration des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) sont présidés par les Présidents de Conseils généraux. Ayant présidé la première séance du nouveau conseil d'administration du SDIS de la Loire, Pascal Clément a confié cette responsabilité à Annie Domenichini, Vice-Présidente du Conseil général. Les missions du SDIS se déclinent en trois volets : les interventions d'incendie et de secours aux personnes, la prévention et la prévision.

2 800 agents, 73 centres et 800 véhicules

Avec près de 48 000 sorties en 2003, le SDIS ne « chôme » pas. Par catégories, les interventions pour secours à personnes arrivent en tête (49%), loin devant celles concernant les incendies (12 %), les accidents (10 %), la prévention des accidents (10 %), la surveillance sécurité (2 %) et les divers (14 %). Pour assurer ses missions, le SDIS s'appuie sur des moyens humains et matériels importants : près de 2 800 agents (542 sapeurs-pompiers professionnels, 2 000 sapeurs-pompiers volontaires, 151 officiers volontaires du service de santé et de secours médical et 91 fonctionnaires administratifs et techniques), 73 centres d'incendie et de secours et quelque 800 véhicules.

Près de 50 millions d'euros de budget

Même si elle n'a pas de prix, la sécurité des Ligériens a un coût. En 2005, le budget du SDIS avoisinera 47,76 millions d'euros. Si la part prise en charge par les communes et le Grand Roanne est encore majoritaire (29,50 millions d'euros), celle financée par le Conseil général ne cesse de progresser (18,26 millions d'euros, soit



près de 4 millions d'euros de plus qu'en 2004). Cette augmentation résulte de la loi qui a prescrit la décentralisation des services d'incendie et de secours pour que les habitants d'un même département soient traités aussi équitablement que possible.

En 2008 : le Conseil général seul financeur du SDIS

La décentralisation prévoit que les contributions des communes et du Grand Roanne ne doivent être réévaluées que du niveau de l'inflation et seront supprimées en 2008. Mais comme le budget du SDIS augmente beaucoup plus vite suite à sa remise à niveau et à des mesures réglementaires (aménagement et réduction du temps de travail, prestation de reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires...), le Conseil général voit sa participation croître considérablement. Jusqu'à ce qu'il finance l'intégralité du budget du SDIS en 2008.

CONTACT SDIS - tél. : 04 77 91 08 00

→ NTIC

Le Conseil général partenaire du Grand Roanne Agglomération

Un Cyber-Centre plein de ressources pour le grand public

Le Cybercentre de Grand Roanne Agglomération a été inauguré le 20 décembre 2004. Dans le cadre du dispositif « Cybercentre », le projet du Grand Roanne est le 15^e Espace Public Numérique labellisé par le Conseil général de la Loire.

Les offres du Cybercentre

Grand Roanne Agglomération offre, à toute personne qui se présente, 2 heures pour essayer les outils mis à sa disposition. Ensuite deux possibilités :

- soit payer sa consommation au jour le jour à raison de 1 euro la 1/2 heure ou 1,8 euro l'heure ;

- soit prendre un abonnement annuel
- Le programme : des ateliers de sensibilisation d'une durée variant entre 1 et 2 heures seront proposés sur des thèmes divers (exemples : quels sont les composants d'un ordinateur ? Comment utiliser un moteur de recherche ? Comment faire sa déclaration d'impôts en ligne ?.... La liste n'est pas exhaustive et le programme sera aussi aménagé en fonction des demandes des usagers.



PRATIQUE

□ **Adresse :**
Maison de la Formation
2, rue Molière à Roanne
tél. : 04 77 44 04 60

Courriel : cybercentre@agglo-grandroanne.fr

Tarifs : carte d'abonnement annuelle, 10 euros par les habitants de l'agglomération, 15 euros pour les autres. Existe des tarifs réduits pour certains publics. La carte d'abonnement donne droit à une heure d'initiation gratuite. À noter que lors de sa première visite on bénéficie d'un accès de deux heures au matériel à titre gracieux.

→ **EDUCATION** Suite à une opération d'extension-restructuration

Inauguration au collège du Portail Rouge à Saint-Etienne

Bonne nouvelle pour les 550 élèves et les personnels du collège du Portail Rouge à Saint-Etienne. Dans le cadre de sa compétence concernant ce type d'établissements, le Conseil général y a mené à bien une opération d'extension-restructuration partielle qui a été inaugurée après avoir été livrée à la rentrée scolaire passée.

Construction d'un bâtiment de 1 100 m², création d'une salle polyvalente...

Un bâtiment d'environ 1 100 m² a été construit pour y installer les salles de technologie auparavant éloignées, le Centre de Documentation et d'Information auquel est annexée une salle informatique et un escalier central desservant le nouvel édi-

fice et l'ancien. Et une partie du bâtiment existant a été restructurée pour permettre, entre autres, la création d'une entrée principale et d'un hall d'accueil, la réalisation d'une salle polyvalente, l'aménagement



des espaces vie scolaire et la modification des circulations dans les différents niveaux. Pour être complet, sachez qu'une galerie a aussi été aménagée le long du bâtiment pour relier la nouvelle entrée et le préau.

À noter que l'aspect du collège a été embelli avec la forme arrondie du nouveau bâtiment qui casse l'uniformité de l'ancien édifice. Près de 17 mois et 2,31 millions d'euros auront été nécessaires pour venir à bout de cette opération.

CONTACTS

Adresse : 16, rue du Portail Rouge
42100 Saint-Etienne
tél. : 04 77 46 32 32
courriel : 0421679x@ac-lyon.fr
site web : www.2ac-lyon.fr/col42/portailrouge/
Conseil général
Direction de l'Éducation
tél. : 04 77 48 41 54
courriel : education@cg42.fr

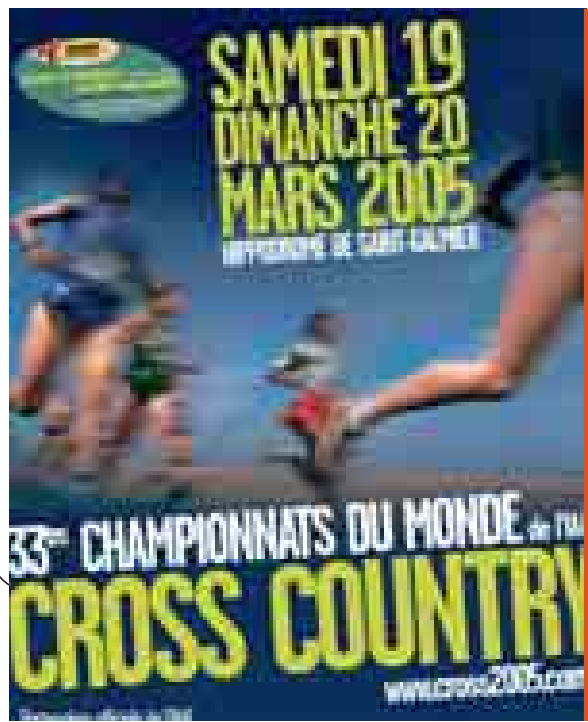
→ **SPORT** 800 athlètes de 70 pays

Saint-Galmier accueille les championnats du monde de cross

Deux jours durant, la Loire sera la capitale mondiale du cross grâce à Saint-Galmier qui accueillera les 33^e championnats du monde de la spécialité. L'événement promet d'être spectaculaire. Non seulement du point de vue quantitatif puisqu'il réunira plus de 800 athlètes

venus de près de 70 pays et se déclinera en 6 courses pour les juniors et les seniors. Mais aussi sur le plan qualitatif puisqu'il mettra aux prises des athlètes prestigieux. Le cross court hommes devrait constituer le grand moment de ce rendez-vous avec le duel possible annoncé entre les deux stars

de l'athlétisme : l'Éthiopien Kenenisa Bekele et le Marocain Hicham El Guerrouj. Notre département pourrait être représenté dans ces championnats. Plusieurs athlètes ligériens Driss Maazouzi ainsi que Hafida Gadi-Richard et Julie Coulaud sont candidats à une sélection en équipe de France.



PRATIQUE

PROGRAMME :

□ 19 mars :

14h, cérémonie d'ouverture
14h30, début des courses
(juniors femmes - cross court hommes, cross long femmes)

□ 20 mars :

14h30, début des courses
(juniors hommes - cross court femmes, cross long hommes)

□ Lieu :

Hippodrome de Saint-Galmier

□ Tarifs :

- 7,5 euros la journée
- 10 euros les 2 jours

□ Renseignements :

tél. : 04 77 92 62 30
(Comité d'Athlétisme de la Loire)
site web : www.athle.com
courriel : cmc2005@aol.com
Conseil général-Direction des sports
tél. : 04 77 49 90 55
courriel : sports@cg42.fr

Retombées économiques et médiatiques

Toute une équipe de bénévoles, mobilisée autour du comité d'athlétisme de la Loire, effectue un important travail pour être à la hauteur des exigences imposées par un tel rendez-vous. Depuis plusieurs mois, le comité d'organisation, assisté de la FFA, règle les problèmes et finalise le projet. Par ailleurs, plus de 600 scolaires des écoles du canton participeront à la cérémonie d'ouverture. Compte tenu de son intérêt sportif ainsi que des retombées économiques et médiatiques qu'il génèrera, le Conseil général a apporté son soutien à cet événement.

→ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

Première signature avec une intercommunalité

Des Contrats Territoriaux de Développement prometteurs pour notre avenir

Donner à la Loire et à ses habitants les meilleurs atouts pour aborder les dix prochaines années, telle est la raison d'être de la démarche engagée par le Conseil général.

4 priorités

En vue d'agir le plus efficacement possible en faveur des Ligériens, il a élaboré, en concertation avec des décideurs concernés (mondes politique, économique...), un Schéma de Développement Départemental pour les années 2005 - 2015 qui a été validé l'an dernier. Il se décompose en quatre priorités :

- **aider** à la réussite des mutations économiques pour dynamiser l'offre d'emplois ;
- **placer** l'homme au cœur des projets pour répondre au mieux à vos attentes ;
- **renforcer** le bien vivre dans la Loire pour améliorer votre qualité de vie ;
- **et favoriser** les échanges et modes de communication pour faciliter votre vie quotidienne et rendre le territoire le plus attractif possible pour les entreprises.

Fresque en trompe-l'œil dans la ville de Roanne.



À chaque intercommunalité son projet

Parce que notre département est constitué d'espaces géographiques divers, le Conseil général propose d'adapter le Schéma de Développement Départemental à leurs particularités au travers d'un projet de



→ INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Mode d'emploi efficace

L'opération « Parrainage des Jeunes » fête son 10^e anniversaire

Le manque d'expérience, l'absence de réseau relationnel, la méconnaissance du tissu économique local, ainsi qu'un projet professionnel parfois mal défini... autant d'éléments qui se conjuguent pour rendre difficile l'accès à l'emploi des jeunes diplômés.

Pour les diplômés âgés de 18 à 26 ans

C'est pourquoi, depuis dix ans déjà, tout jeune diplômé âgé de 18 à 26 ans, résidant dans la Loire et inscrit à l'ANPE, peut, grâce à l'opération « Parrainage des jeunes », bénéficier d'un suivi personnalisé par un professionnel cadre ou chef d'entreprise. Concrètement, les chargés de mission du dispositif Parrainage du Conseil général de la Loire reçoivent les jeunes en entretiens individuels afin de faire le point sur leur situation (démarches entreprises, projet professionnel, etc.). À l'issue de cet entretien, et selon les disponibilités des Parrains, les chargés de mission procèdent à la mise en relation entre le Filleul et le professionnel.



Un plus pour s'insérer dans la vie active

Il n'y a pas d'obligation de durée ou de fréquence des rendez-vous entre le jeune et le parrain. Ceci dépend surtout de l'aide dont aura besoin le filleul. Le parrainage n'est pas une promesse d'embauche. Il a pour but d'offrir au jeune une aide supplémentaire afin de lui permettre d'accéder plus rapidement à l'emploi. L'accompagnement repose essentiellement sur une écoute, des conseils, le parrain apporte un œil critique et professionnel sur le curriculum vitae et la lettre de motivation. En dix ans, près de 5 350 jeunes ont profité de cette opportunité offerte par le Conseil général.

CONTACTS : 0 800 42 42 22 (appel gratuit)
Conseil général – DET courriel : det@cg42.fr



TÉMOIGNAGE

Jocelyne T. (Saint-Etienne)

« Je n'ai qu'à me féliciter de l'opération Parrainage des Jeunes.

En même pas deux mois, elle m'a permis de trouver un emploi. J'ai bénéficié de l'aide d'une marraine qui tient un magasin au centre commercial Centre 2 de Saint-Etienne et de prospecteurs du Conseil général. J'ai été embauchée par un magasin de chaussures de ce pôle. Au départ, je ne travaillais que cinq heures. Puis, c'est monté en puissance : 24 heures et maintenant 30 heures en contrat à durée indéterminée. J'ai beaucoup apprécié l'écoute et le suivi personnalisé de mes interlocuteurs. »

territoire. Pour ce faire, il a décidé de s'appuyer sur un dispositif très novateur : le Contrat Territorial de Développement (CTD). Il s'agit d'un contrat que le Conseil général signe avec une communauté de communes ou une communauté d'agglomération aux conditions suivantes : existence d'un projet de territoire pour les dix prochaines années et présence d'un projet moteur (exemple : réalisation d'une déviation...).

Le Pays de Saint-Bonnet-le-Château ouvre le bal

Un premier contrat a récemment été conclu par le Conseil général avec la Communauté de Communes du Pays de Saint-Bonnet-le-Château. Et l'institution départementale a approuvé les CTD avec Saint-Etienne Métropole (soutien de 47 millions d'euros), Grand Roanne Agglomération (soutien de 10 millions d'euros). Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

CONTACTS :

Conseil général – DET courriel : det@cg42.fr
tél. : 04 77 48 43 42

L'INTERCOMMUNALITÉ, C'EST QUOI ?

Le département de la Loire compte 20 communautés de communes et 3 communautés d'agglomération

□ La communauté de communes

est un établissement public de coopération intercommunale qui regroupe plusieurs communes. Son objectif est d'élaborer, dans une logique de solidarité, un projet commun de développement et d'aménagement du territoire.

□ La communauté d'agglomération

regroupe plusieurs communes urbaines formant un ensemble de plus de 50 000 habitants autour d'une ou plusieurs communes centres de 15 000 habitants. La communauté de communes et la communauté d'agglomération fonctionnent toutes deux comme une commune, avec un organe de décision, le Conseil de communauté ou le Conseil d'agglomération dont les délégués sont désignés par les conseils municipaux des communes adhérentes parmi leurs membres, et un organe exécutif, le Président.

→ SOCIAL

La démarche qualité avance

Les établissements pour personnes âgées toujours

Du fait qu'elles perdent leur autonomie, nombre de personnes âgées ligériennes sont contraintes de quitter leur domicile pour aller vivre dans un établissement spécialisé. Un vrai déchirement renforcé par le fait que, bien souvent, ces personnes (et leurs familles) sont inquiètes de cette nouvelle situation. Pour les rassurer et répondre à leur attente, le Conseil général s'est fortement engagé pour développer une démarche qualité dans les maisons de retraite spécialisées. Les représentants du Ministère de l'Action Sociale ont d'ailleurs salué cette action. Pour leur donner les moyens de mesurer et donc d'améliorer la qualité du service rendu aux personnes âgées, le Conseil général a élaboré un outil d'évaluation. De l'accueil à la sécurité, en passant par les droits et liberté, la restauration, la vie sociale, le cadre de vie, l'organisation



De l'accueil à la sécurité, en passant par les droits et libertés, la restauration, la vie sociale, le cadre de vie, l'organisation des soins, l'ouverture sur l'extérieur...

8

des soins, l'ouverture sur l'extérieur... il permet de vérifier 208 points intervenant dans la qualité de vie en établissement.

**200 établissements concernés**

Une fois cet outil mis au point, le Conseil général l'a adressé aux 200 maisons de retraite spécialisées pour qu'elles évaluent leur niveau de prestation et définissent un programme d'amélioration. Par ailleurs, les établissements recevant des personnes âgées dépendantes au-dessus d'un certain seuil (on en compte environ 120 dans la Loire) signent des conventions avec le Conseil général et l'État. Ces derniers leur apportent un soutien financier plus important en contrepartie du respect d'objectifs du service rendu.

700 créations de postes

À ce jour, 83 des 120 établissements concernés ont signé une convention. Avec des résultats très concrets. Comme, par exemple, la création de près de 700 postes supplémentaires dans tous les corps de métiers, le renforcement de la qualification des agents, la modernisation des locaux. Le Conseil général soutient activement les travaux visant à rendre plus confortables les établissements pour personnes âgées (surtout ceux consacrés aux personnes dépendantes).

En 10 ans, il a subventionné 146 projets pour un montant de 27 millions d'euros. En complément, il a financé la formation de 16 animateurs qualité chargés de diffuser cette démarche. Selon le niveau de dépendance de leurs pensionnaires, les établissements pour personnes âgées dépendantes ont jusqu'au 31 décembre 2005 ou 2006 pour signer une convention.

CONTACT : Liste de l'ensemble des établissements pour personnes âgées sur le site web du Conseil général : www.loire.fr

plus accueillants

TÉMOIGNAGES

Guy Serpantié,
Directeur de l'Association
Résidence La Renaudière
à Saint-Chamond

“ L'établissement peut accueillir jusqu'à 95 personnes âgées dépendantes. Nous avons été parmi les premiers à signer une convention pour améliorer la qualité. Dès 2002. J'ai toujours été intéressé par ce type de démarche qui permet d'optimiser le service rendu à nos pensionnaires, de prévenir les difficultés et conflits, de mobiliser le personnel autour d'un projet commun. D'ailleurs, je suis membre du Comité de Pilotage mis en place par le Conseil général. Notre engagement a abouti à la formation d'un animateur qualité et à l'apprentissage par tous les agents des notions de base de la qualité. Nous avons fait des progrès en matière de simplification des étapes successives de l'accueil, de préservation de l'hygiène en cuisine, de gestion du linge. Actuellement, nous achevons une opération d'extension-rénovation de la résidence soutenue par le Département à hauteur de plus de 550 000 euros. Pour faciliter la vie des personnes âgées dépendantes, notamment de celles qui sont en fauteuil roulant, nous avons adapté les salles de bain, revu les mains courantes, mis en place des éclairages qui s'allument et s'éteignent automatiquement...”

Nicole Spader,
Directrice du Foyer Logement
de Chavassieux

“ Cet établissement peut recevoir 91 personnes âgées valides ou légèrement dépendantes. Notre démarche qualité a pris la forme d'une mise aux normes incendie, de la modernisation de 26 studios (entre autres, pour les rendre accessibles aux personnes handicapées) et de l'acquisition d'un robot. Cet équipement, unique dans la Loire pour ce type d'établissement, est chargé de nous apporter les repas fabriqués à la maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes, située à proximité. Comme il se déplace tout seul dans un tunnel, il facilite le travail de notre personnel qui n'a plus à sortir par mauvais temps et à faire des efforts pour pousser le chariot. Après la convention que nous avons signée le 1^{er} janvier, nous allons augmenter notre capacité d'accueil, rénover les studios qui ne l'avaient pas été, créer un deuxième restaurant...”

→ TRANSPORTS PUBLICS

Vos déplacements facilités

Les cars scolaires désormais accessibles au grand public



Depuis janvier 2005, quels que soient votre âge et l'objet de votre déplacement, vous pouvez bénéficier, grâce au Conseil général, des quelque 400 circuits des réseaux de transport scolaire du Département. Un sacré plus. Et comme ils sont accessibles moyennant une participation modérée, cette nouveauté est encore plus intéressante. Naturellement, compte tenu de la vocation scolaire de ces circuits, il faut bien avoir présent à l'esprit les données suivantes : ils donnent la priorité

aux élèves, fonctionnent uniquement pendant la période scolaire et suivent un itinéraire qui dessert les établissements scolaires.

L'ouverture de ces réseaux scolaires au grand public s'ajoute à un réseau de cars départemental déjà conséquent : 42 lignes régulières d'autocars fonctionnent quotidiennement et 37 lignes de cars de proximité, à un rythme hebdomadaire ou bi-hebdomadaire.

**Les circuits scolaires dépendant de la Communauté d'Agglomération de Loire-Foréz ne sont pas ouverts au grand public pour le moment.*

PRATIQUE

Pour s'informer sur le réseau des circuits scolaires :

- ☐ auprès de sa commune de résidence
- ☐ auprès de la Direction des Transports du Conseil général

Tarifs :

- ☐ 1,5 euro par trajet
- ☐ 16 euros pour la carte mensuelle avec accès illimité (valeur janvier 2005)

Jours et horaires :

- ☐ les lundis, mardis, jeudis, vendredis et parfois les mercredis et samedis, départ le matin (entre 7h et 8h) et retour le soir (entre 16h30 et 18h) ou parfois vers midi (les mercredis et samedis).

Achats des titres de transport :

- ☐ auprès du conducteur pour le billet à l'unité
- ☐ auprès du Conseil général pour la carte mensuelle : écrire à l'adresse suivante : Conseil général de la Loire – Direction des Transports – 2, rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Etienne cedex 01.

Mentionner ses coordonnées et le circuit que l'on souhaite utiliser, joindre un chèque de 16 euros pour un mois (ou d'un multiple de ce montant pour plusieurs mois) à l'ordre du Trésor Public.

Conseil général :

Direction des Transports

- ☐ tél. : 04 77 48 41 62 / 04 77 48 43 73
- ☐ courriel : transports@c42.fr

Soutien accru aux personnes fragiles, effort sans précédent pour le développement des agglomérations stéphanoises et roannaises, moyens supplémentaires en faveur des collèges, généralisation de l'Internet haut débit, poursuite de l'amélioration du réseau routier départemental..., le budget 2005, résolument dynamique, bénéficiera à tous les Ligériens.

Budget 2005 du Conseil général : plus d'équipements et de services

Solidarité : 1 million d'euros par jour pour aider les Ligériens les plus fragiles

10

276,8 millions d'euros, soit 1 million d'euros par jour ouvré, ce sont les crédits que le Conseil général va consacrer en 2005 aux Ligériens les plus fragiles. Ce montant jamais atteint, en hausse de 17 millions d'euros (soit 7,6 %), représente à lui seul la moitié de son budget total. Tous les publics et toutes les générations, ayant besoin d'un soutien, bénéficient de cette augmentation :

- **personnes âgées** : 69 millions d'euros (+ 10 %) pour prendre en compte l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). En 2005, 13 000 Ligériens devraient bénéficier de l'APA ;

- **personnes handicapées** : 55 millions d'euros (+ 9 %) pour favoriser l'égalité des droits et des chances de ces personnes. Cette hausse permettra de faire face à l'augmentation du nombre de places dans les établissements spécialisés, d'améliorer l'accessibilité des services publics aux personnes à mobilité réduite et de renforcer l'aide au transport de 400 élèves handicapés ;

- **allocataires du revenu minimum d'insertion** : 47,31 millions d'euros (+ 3 %) pour donner un coup d'accélérateur à l'insertion professionnelle. En 2005, près de 10 000 Ligériens recevront le R.M.I.

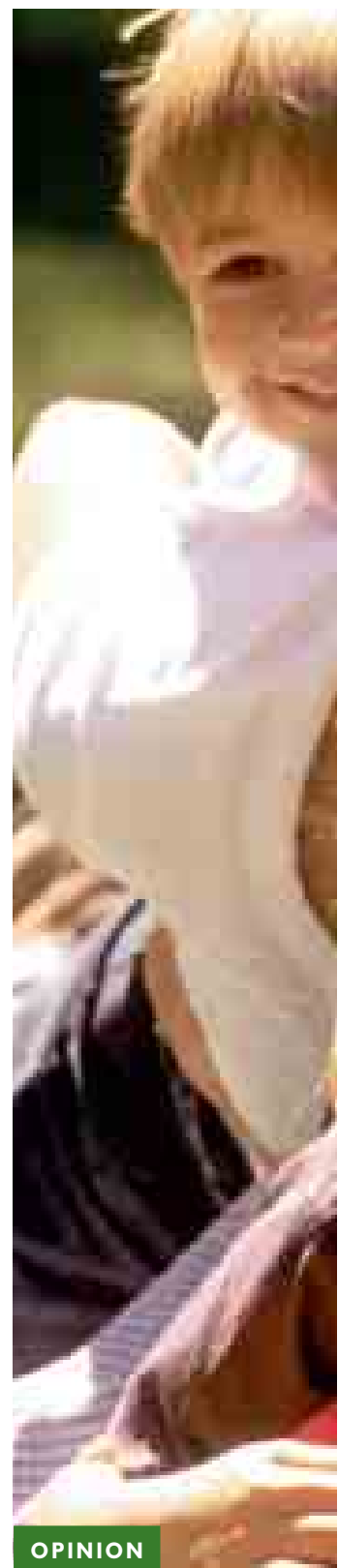
INFOS +

>Reconnaissance

Un soutien fort aux associations

Parce qu'elles rendent des services très précieux aux Ligériens, le Conseil général soutient fortement les associations. En 2004, il a alloué près de 20 millions d'euros à 1 700 organismes pour les aider à fonctionner.

suite page 11



OPINION

“ C'est un budget qui nous engage avec davantage d'énergie dans l'action, parce que la Loire en a besoin. Il nous donne de nouveaux moyens pour que la Loire soit plus attractive, plus ouverte et plus solidaire. Ce budget permet de moderniser notre



> Un budget d'actions

département et de répondre aux besoins d'aujourd'hui en matière de solidarité. Nous pouvons maintenir une situation financière saine, sans faire porter tous les efforts sur les épaules des contribuables."

Pascal Clément,
Président du Conseil général.

Développement des territoires : bâtir l'avenir des agglomérations stéphanoises et roannaises et des secteurs ruraux

Pour assurer le développement de nouveaux équipements et services, améliorer la qualité de vie des habitants en zone rurale ou urbaine, le Conseil général a adopté un nouveau dispositif, le Contrat Territorial de Développement (lire la rubrique « Société »). Après Saint-Bonnet-le-Château et avant Chazelles-sur-Lyon et la Communauté de Communes de Forez-en-Lyonnais, le Conseil général s'est engagé dans un effort sans précédent pour les agglomérations stéphanoise (47 millions d'euros) et roannaise (10 millions d'euros). Les trois-quarts de ces montants serviront à mener des actions de développement économique et de rénovation de nombreux quartiers.

INFOS +

> Partenaire

Près de 40 millions d'euros pour les communes

Partenaire incontournable des communes, le Conseil général leur accordera 40 millions d'euros de subventions d'investissement en 2005.

Éducation : des moyens supplémentaires pour favoriser la réussite des collégiens

Le Conseil général consacrera 28 millions d'euros en 2005, soit 1 million d'euros de plus qu'en 2004, à la modernisation des collèges. Cet effort permettra d'améliorer le cadre de travail et de vie, et donc de favoriser la réussite des 38 000 collégiens.

4 opérations majeures

Cette année, quatre établissements bénéficieront de travaux importants : Michel Servet à Charlieu, Mario Meunier à Montbrison, La Côte Roannaise à Renaison et Marc Seguin à Saint-Etienne. Les autres collèges seront aussi concernés par cet effort puisque pas moins de 188 opérations

sont prévues pour améliorer ou maintenir le bon état des bâtiments.

Par ailleurs, pour que les collégiens apprennent à mieux utiliser l'informatique, le Conseil général va mettre en réseau 200 salles de cours et achètera de nouveaux ordinateurs (1 000 d'ici à 2006) afin que chacun d'eux puisse bientôt avoir son micro dans les salles informatiques.

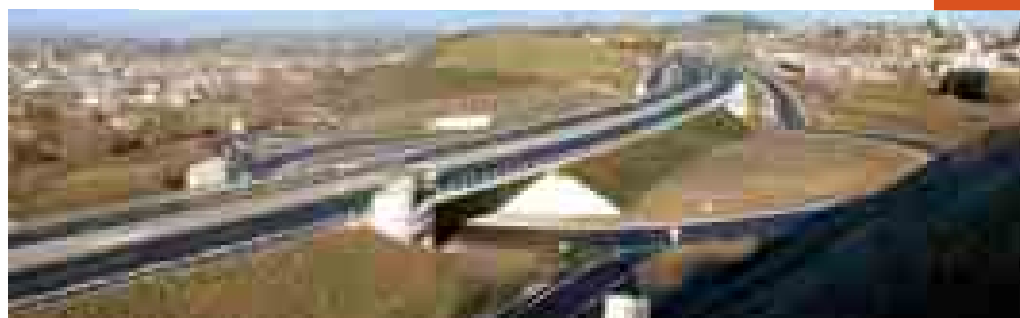
Au-delà de ses compétences

Par ailleurs, dans le cadre d'une politique volontariste, le Conseil général allouera 2,1 millions d'euros aux écoles et 1,27 millions d'euros à l'enseignement supérieur. Enfin, il dépensera près d'1,2 million d'euros en faveur des activités périscolaires.



Déplacements : une offre plus large, plus sécurisante et plus confortable

Pour améliorer les déplacements et donc faciliter notre vie quotidienne, pour multiplier les moyens d'accès à notre département, et donc pour maintenir ou attirer des entreprises, le Conseil général a prévu, cette année, un budget de 60 millions d'euros pour les routes. Responsable des routes départementales (RD), il va leur consacrer la plus grande partie de ces crédits pour les entretenir, en construire de nouvelles et rendre plus sûres et confortables celles qui existent. Entre autres, il mettra en service un premier tronçon de la déviation de la RD 498 entre Saint-Just-Saint-Rambert et l'autoroute 72 (durant l'été), lancera la construction du pont suspendu sur la Loire (lire la rubrique « Reportage »), poursuivra l'aménagement de la liaison Marcelet/La Mirandole pour redistribuer le trafic dans le sud-ouest de Roanne et réalisera

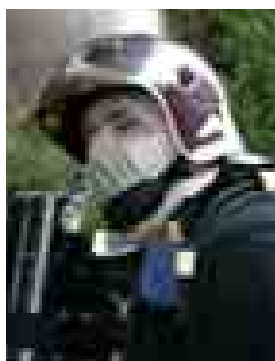


une déviation dans le cadre du contrat territorial de développement du Pays de Saint-Bonnet-le-Château (lire la rubrique « Société »). Par ailleurs en partenariat avec les communes le Conseil général participera à l'amélioration de leur voirie. Côté transports collectifs, il a innové en donnant aux Ligériens la possibilité d'emprunter les cars scolaires (lire la rubrique « Société »). En raison du développement de l'offre et d'autres facteurs

(prise en compte de la loi sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, hausse des prix du carburant...), les crédits dédiés aux transports collectifs routiers progresseront de près de 13 % pour atteindre 27,5 millions d'euros. Bien qu'il ne relève pas de sa responsabilité, le Conseil général continuera à participer au financement de l'électrification de la ligne ferroviaire Saint-Etienne/Firminy.

Économie et emploi : bientôt l'Internet rapide à portée de tous

Permettre l'accès à l'Internet haut débit, c'est indispensable pour faciliter la vie des Ligériens et rendre notre territoire attractif auprès des entreprises. C'est pourquoi le Conseil général a augmenté de plus d'un quart (soit + 5 millions d'euros) son budget économique qui atteindra 31,62 millions d'euros en 2005. Grâce à cette hausse, il va couvrir en Internet haut débit près de 130 communes supplémentaires, ce qui portera le total à 327. Au terme de l'année, 99 % des Ligériens devraient avoir accès à ce service. En complément, il lancera une démarche visant à la réalisation de la desserte en Internet très rapide des plus importantes zones industrielles du département, ce qui permettra à la Loire d'offrir aux entreprises un niveau de service identique à celui de grandes métropoles européennes. Plus largement, tous les secteurs d'activité – agriculture, industrie, artisanat, commerce, tourisme... – bénéficieront d'un coup de pouce du Conseil général.



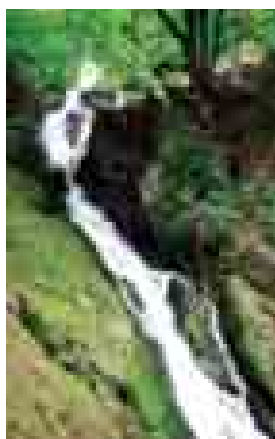
Sécurité : forte hausse des crédits pour protéger les personnes et les biens

Plus 26,7 %, soit + 3,8 millions d'euros, le Conseil général portera sa contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours à 18,26 millions d'euros en 2005. Également pour assurer la sécurité des personnes et des biens, il investira 80 000 euros dans les gendarmeries, les commissariats de police et la Justice qui relèvent pourtant de l'État.

Culture, jeunesse, sports et loisirs : des actions pour encourager l'épanouissement des Ligériens

Environnement : plus pour préserver, réhabiliter et valoriser notre nature

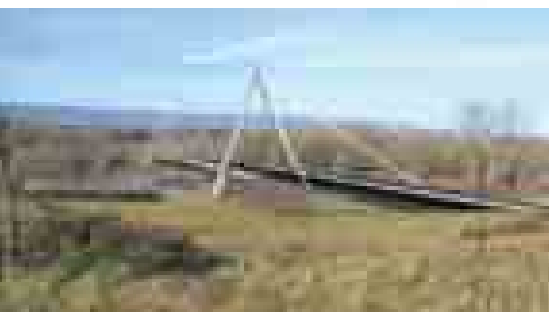
Le renforcement de l'engagement du Conseil général dans le domaine de l'environnement (16,35 millions d'euros en 2005) profitera surtout à deux domaines. Il s'agit d'abord de l'eau, avec l'aménagement de rivières pour poursuivre les efforts déployés à la suite des inondations de fin 2003 et le soutien aux projets relatifs à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement (stations d'épuration du Porchon et de Montbrison, station de traitement des eaux usées du Syndicat Rhône Loire, alimentation en eau du Haut Forez...). Il s'agit ensuite des espaces naturels sensibles, avec leur protection, leur réhabilitation et leur valorisation.



Pour que le temps libre soit aussi épanouissant que possible, le Conseil général a prévu d'affecter 17,20 millions d'euros au sport, à la culture et aux loisirs. Dans le domaine sportif, il soutiendra deux événements qui marqueront l'année : les championnats du monde de cross à Saint-Galmier en mars (lire la rubrique « Société ») et la finale de la coupe du monde d'escalade à Firminy à l'automne. Et il aidera de nombreuses communes à améliorer leurs équipements et modernisera la Maison Départementale des Sports implantée à Saint-Etienne.

Côté culture, le Conseil général réalisera des travaux dans trois fleurons de notre patrimoine monumental : ouverture à la visite du rez-de-chaussée du Logis du Prieur à l'Abbaye de Charlieu (lire la rubrique « À la découverte de... ») et du sous-sol du Prieuré à Pommiers, poursuite de la restauration de la Bâtie d'Urfé à Saint-Etienne-le-Molard. Par ailleurs, elle apportera son appui à la construction du Zénith à Saint-Etienne et à la modernisation d'autres établissements culturels.

CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA LOIRE
tél. : 04 77 48 42 42
courriel : info@cg42.fr



Le franchissement du fleuve qui donne son nom au Département, est l'occasion pour le Conseil général de construire un ouvrage remarquable afin de faciliter les déplacements des Ligériens.

Avec le concours de Ligériens, le Conseil général a choisi le profil que présentera cet ouvrage qui s'inscrit dans la réalisation de la déviation de la route départementale 498 entre l'A72 et Bonson. Il s'agira d'un pont suspendu à portiques triangulaires qui se distingue par son originalité et son élégance.

Avant d'en venir au « Grand Pont », rappelons en quelques lignes ce projet de déviation de la RD 498. Le Conseil général a décidé de réaliser cette voie rapide pour désenclaver les Monts du Forez, diminuer les temps de parcours et améliorer le cadre de vie des habitants d'Andrézieux et de Bonson en écartant une part importante de la circulation qui traverse les deux communes. Cette déviation commence à se concrétiser puisqu'une première section comprise entre l'A 72 et la RD 12 (sur le territoire de Saint-Just-Saint-Rambert) est en chantier depuis deux ans et devrait être mise en service durant l'été prochain.

Un pont suspendu pour préserver et respecter la Loire

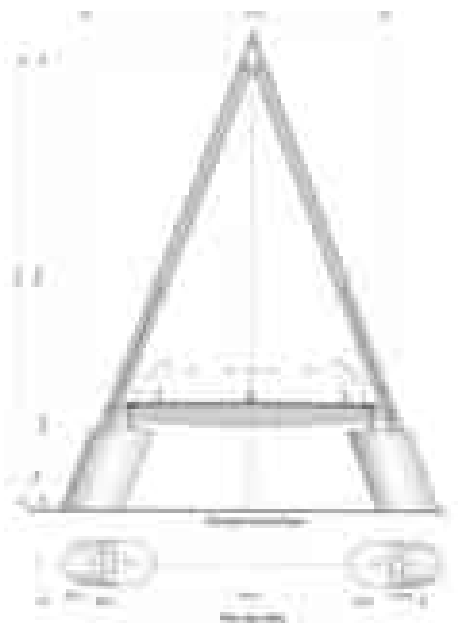
Peu après, c'est-à-dire à l'automne, le Conseil général devrait donner le coup d'envoi du chantier du deuxième tronçon qui consistera à édifier le « Grand Pont » sur la Loire. Pour préserver le biotope, le cours d'eau et ses rives, dont la grande qualité naturelle et paysagère est reconnue comme celle du

« Grand Pont » sur la Loire : le projet

Ce projet a été retenu par les Ligériens parce qu'il était le plus original et le plus élégant.



« dernier fleuve sauvage d'Europe », elle a pris le parti de construire un pont suspendu qui présente l'avantage de pouvoir franchir ce site en une seule travée (donc sans appui intermédiaire), les piles étant implantées au-delà de la lisière végétale. Les circulations douces y sont aussi prises en compte, grâce à un cheminement prévu sur les côtés du pont. Puis deux projets architecturaux ont été élaborés avec le concours du cabinet d'architecture Strates et le bureau d'études Quadric : l'un avec des portiques triangulaires, l'autre avec des portiques trapézoïdaux.



Les ligériens ont manifesté leur préférence pour le pont à portiques triangulaires

Le portique triangulaire renouvelle l'image des ponts suspendus. Résolument contemporain, il a des qualités liées à la simplicité de ses formes et au dynamisme qu'elles apportent. À l'initiative de son Président Pascal Clément, le Conseil général a associé les Ligériens au choix du projet au travers d'un « vote », sur son site Internet, qui a eu lieu en novembre 2004. Cette démarche a été appréciée si l'on en croit le nombre d'avis exprimés : quelque 1600. Verdict : près de 80 % des internautes ont opté pour le pont suspendu à portiques triangulaires. C'est donc ce projet qui a été retenu, sans doute parce qu'il était le plus original et le plus élégant.

prend forme



17 millions d'euros

En attendant le début des travaux prévu à l'automne, le Conseil général poursuit les études pour établir le dossier de consultation des entreprises. 18 mois et environ 17 millions d'euros intégralement financés par le Conseil général seront nécessaires pour matérialiser ce projet.

EN SAVOIR PLUS

- Le site Internet du Conseil général qui vous informera de l'avancement du projet : www.loire.fr
- Conseil général - Délégation aux Infrastructures : tél : 04 77 49 63 00

POUR CEUX QUE LA TECHNIQUE INTÉRESSE...

□ Le pont sera de type auto ancré, le tablier étant conçu pour reprendre en compression l'intégralité des efforts horizontaux de l'ancrage des câbles. Cette solution, très innovante, a l'avantage de diminuer la dépense.

□ Sa longueur totale est de 270 m, dont une travée centrale de 200 m. Sa largeur de 25 m comprend 2x2 voies séparées et un cheminement piéton latéral.

□ La hauteur des portiques atteint 30 m au-dessus de la route, et 42 m par rapport à la Loire.

□ Le poids des massifs d'ancrage en béton armé à chaque extrémité est de 7 000 tonnes.

□ Les masses d'acier utilisées sont de 1 500 à 2 000 tonnes pour la charpente, 400 tonnes pour les câbles et suspentes, 3 tonnes pour

chaque pièce de tête de pylône (selles d'appui).

□ Les deux gros câbles porteurs sont longs de 290 m et composés chacun de 19 torons de 80 mm de diamètre.

□ Chaque suspente aura une section de 80 mm de diamètre.



Pays de Charlieu : des monuments « cultes » toujours plus attractifs

Pour les amoureux de « vieilles pierres » et de culture en général, le Pays de Charlieu est un véritable trésor. De fait, il possède un patrimoine monumental remarquable, réparti dans deux communes. Notamment l'Abbaye de Charlieu qui est composée : du Logis du Prieur, de la Chapelle du Prieur, de la Tour Philippe Auguste, de l'Auditoire de Justice et de l'Orangerie (propriétés du Conseil général), du cloître, du narthex (sculpture de style roman exceptionnelle par sa qualité et son originalité) et des ruines des trois églises successives (propriétés de l'État) et d'autres bâtiments (propriétés de la Mairie ou de la Société des Amis des Arts de Charlieu). Citons aussi le Couvent des Cordeliers de Saint-Nizier-sous-Charlieu qui comprend : une église, un cloître et la Maison de l'Eperon (propriétés du Conseil général). Ces deux sites attirent 22 000 visiteurs par an.

Ouverture dans quelques mois du rez-de-chaussée du Logis du Prieur à l'Abbaye de Charlieu, animations sur ce site et celui du Couvent des Cordeliers à Saint-Nizier-sous-Charlieu... les raisons de visiter ce patrimoine architectural ne manquent pas.

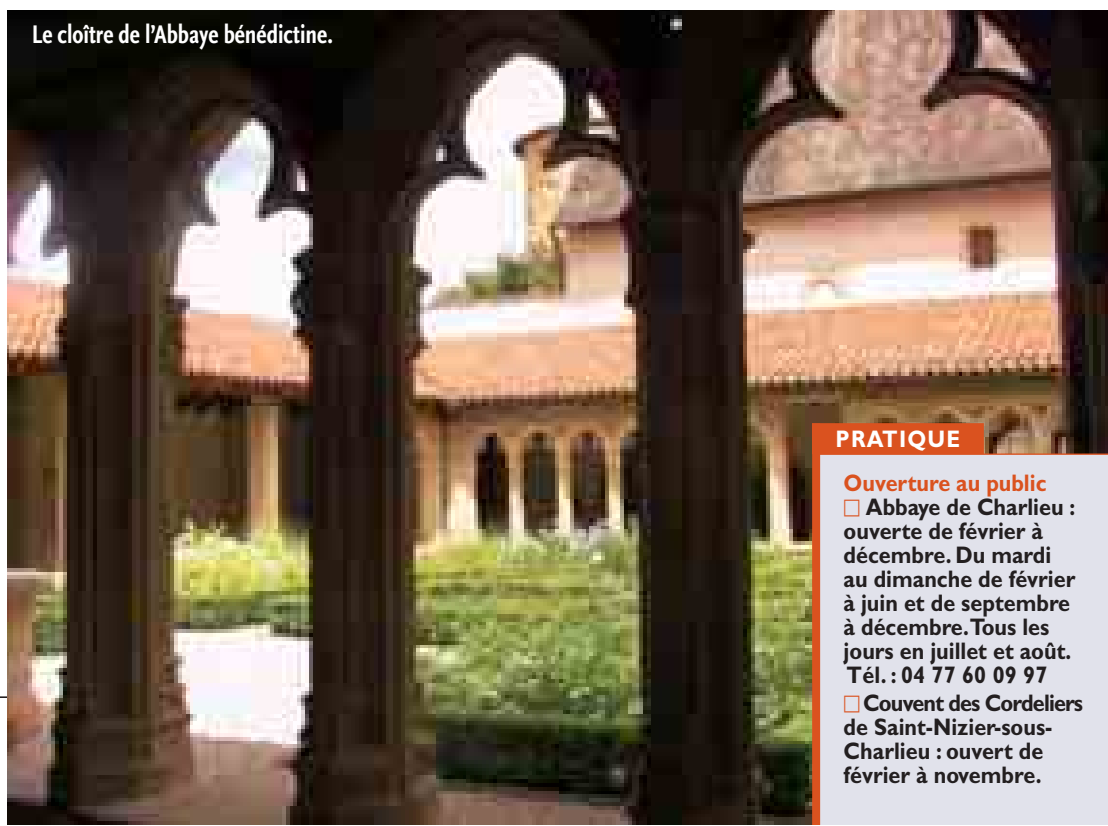
16



Hôtel du Prieur.

Travaux sur l'Abbaye...

En phase avec sa volonté de préserver, réhabiliter et valoriser (culturellement et économiquement) nos richesses architecturales, le Conseil général



Le cloître de l'Abbaye bénédictine.

PRATIQUE

Ouverture au public

□ Abbaye de Charlieu : ouverte de février à décembre. Du mardi au dimanche de février à juin et de septembre à décembre. Tous les jours en juillet et août. Tél. : 04 77 60 09 97

□ Couvent des Cordeliers de Saint-Nizier-sous-Charlieu : ouvert de février à novembre.



En quoi ces monuments sont-ils intéressants ?

Pour trois grandes raisons. Déjà parce qu'ils constituent un concentré d'architecture d'époques très variées : du XI^e au XVIII^e siècle pour l'abbaye, du XIII^e au XV^e siècle pour le couvent. Ensuite, parce que ces architectures sont de grande qualité. Enfin, parce qu'ils témoignent de la présence de deux ordres religieux différents : les Bénédictins pour l'abbaye et les Franciscains pour le couvent. Les premiers, qui

étaient en plus seigneurs de la ville et qui cumulaient donc les fonctions civiles et religieuses, ont opté pour une architecture beaucoup plus ostentatoire que les seconds, qui appartenaient à un ordre mendiant. Permettez-moi d'ajouter qu'il y a d'autres monuments très intéressants à Charlieu : l'église Saint-Philibert, avec son intérieur des XIII^e et XIV^e siècle, qui comporte un ensemble remarquable de statues, l'ancien couvent des Ursulines du XVIII^e siècle, une quarantaine

de maisons médiévales très bien conservées, des devantures de magasins des XIX^e et XX^e siècles et l'ancien hôtel-Dieu, qui abrite le Musée Hospitalier et le Musée de la Soierie.

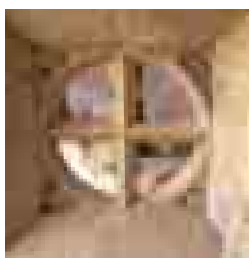
Quel est le « menu » des animations pour 2005 ?

Il sera une fois de plus dense et diversifié avec des concerts proposés à l'abbaye et au couvent par le Conseil général dans le cadre de l'Été Musical (juin, juillet et août), par l'association « Les Musicales du Pays de Charlieu » et par

« la Société des Amis des Arts de Charlieu ». Il y aura aussi un spectacle costumé de grande qualité à l'abbaye qui mettra en scène l'arrivée d'un nouveau prieur. Plusieurs représentations sont prévues en juillet et août, toutes en nocturne. Au programme encore : une exposition d'art contemporain au couvent (du 15 juin au 15 septembre) qui présentera les œuvres magnifiques (encre de Chine sur papier) de Gérard Breuil.

réalise des travaux sur ces sites protégés au titre des Monuments Historiques. Concernant l'Abbaye de Charlieu, il a déjà nettoyé la toiture, restauré les portails d'entrée et de la cour intérieure (en 2003) et remis en état le muret de soutènement de la terrasse s'ouvrant sur le jardin municipal (en 2004).

Actuellement, il travaille sur l'ouverture au public à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine du rez-de-chaussée du Logis du Prieur. Avec ses superbes boiseries, cheminées et trumeaux peints, cette enfilade de pièces du XVIII^e siècle vaudra le déplacement. Après, il permettra aux visiteurs d'accéder aux charpentes à chevrons format ferme du XVI^e siècle de



Ces monuments constituent un concentré d'architecture d'époques très variées, de qualité, et ils témoignent de la présence de deux ordres religieux différents...

ce bâtiment. Toujours au sujet du Logis du Prieur, il réfléchit au devenir du premier étage. Et ce n'est pas fini. Dans le cadre de l'acte deux de la Décentralisation, il projette de reprendre à l'État le cloître, le narthex et les ruines des trois églises successives.

...et le Couvent

Côté Couvent des Cordeliers de Saint-Nizier-sous-Charlieu, le Conseil général a restauré le puits situé devant l'église, amélioré l'environnement de la Maison

de l'Eperon (plantation d'arbres, mise en place de tables à pique-nique...) et découvre des fresques datées probablement du XIV^e siècle dans le cloître. Cette année, il projette de réhabiliter le contrefort et traiter l'humidité (intérieure) de la Maison de l'Eperon et mène une étude avec le lycée d'enseignement général technologique agricole de Roanne Chervé à Perreux pour aménager les abords du site. Dans les prochaines années, il prévoit notamment de restaurer le cloître et l'église.

Église Saint-Philibert de Charlieu.

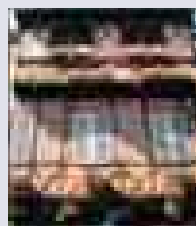
Du mardi au dimanche de février à juin et de septembre à novembre. Tous les jours en juillet et août. Tél. : 04 77 60 07 42. Visites guidées possibles (se renseigner)

Tarifs

- Abbaye : 4,30 euros, existe des tarifs réduits
- Couvent : 4 euros, existe des tarifs réduits

Hébergement et restauration

- 3 hôtels
- Une trentaine de restaurants



Coordonnées pour se renseigner
Office de Tourisme du Pays de Charlieu :
Place Saint-Philibert 42 190 Charlieu
tél. : 04 77 60 12 42
courriel : office.tourisme.charlieu@wanadoo.fr

Sites web :

- Mairie de Charlieu : www.ville-charlieu.fr
- Communauté de communes du Pays de Charlieu : www.cc-payscharlieu.fr
- Société des Amis des Arts de Charlieu : www.amisdesartscharlieu.com

Conseil général - Direction de la Culture - tél. : 04 77 49 90 02



Les « Martyrs de Vingré »

Au début du premier conflit mondial, confronté à de nombreux cas d'auto-mutilations, de désertion et refus d'obéissance, le Commandant en chef Joffre crée des conseils de guerre spéciaux – cours martiales – qui condamnent à mort, au moindre doute, laissant peu de place à la défense et qui furent à l'origine d'affaires pour le moins navrantes... comme celle des martyrs de Vingré, l'une des plus émouvantes.

Tout commence dans ce secteur du front de Vingré, dans l'Aisne, à l'ouest de Soissons, le 27 novembre 1914, au soir. Les soldats du 298^e R.I. de Roanne sont surpris par une attaque allemande. Dans la confusion de la mêlée, 24 soldats français réussissent à fausser compagnie à l'ennemi...

L'officier commandant la section rédige un rapport dans lequel il « charge » ses hommes qui, en fait, n'avaient fait que le suivre lorsqu'il avait battu en retraite.

Au hasard, pour l'exemple

6 soldats sont choisis au hasard parmi les 24 concernés, et accusés de désertion et d'abandon de poste devant l'ennemi. Après un jugement expéditif, ils sont fusillés le 4 décembre 1914... à titre « d'exemple ». Parmi eux, 2 Ligériens : les soldats Blanchard et Durantet... 2 des 6 « Martyrs de Vingré » ! Ces 2 hommes, issus du milieu agricole



JEAN BLANCHARD

□ Né le 30 septembre 1879 au lieu-dit « La Sentinelle » à Ambierle, effectue son service militaire au 60^e R.I. de Besançon. Avant d'être rappelé sous les drapeaux à la déclaration de guerre, il est, comme son père, cultivateur à Ambierle. Il épouse, le 26 décembre 1912, Michelle Desiège.

FRANCISQUE DURANTET

□ Né le 5 octobre 1878, au lieu-dit « Le Chalet », à Ambierle. Conscriit, il effectue son service militaire au 153^e R.I. de Toul. Entre son retour à la vie civile et la déclaration de guerre, il exerce, lui aussi, la même profession que son père : agriculteur. Marié à Ambierle le 3 novembre 1906 avec Claudine Drigeard, il laissera 2 orphelins.

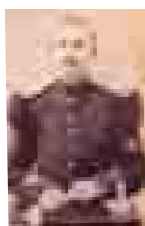
LES 4 AUTRES MARTYRS

□ Paul-Henri Floch, de Breteuil-sur-Iton (Eure),
□ Pierre Gay, de Tréteau (Allier),
□ Claude Pettelet, de La Guillerme (Allier),
□ Jean Quinaud, de Saint-Victor (Allier).

et vivant dans leur village de naissance, sont des réservistes, rappelés sous les drapeaux par la mobilisation du 2 août 1914 et affectés au 298^e R.I. de Roanne.

Pour leurs femmes (et leurs familles), l'avenir sera ingrat. Dès que la nouvelle de l'exécution de leurs maris est connue dans leurs villages respectifs, les vexations commenceront... et dureront. Depuis leur réhabilitation, le 29 janvier 1921, ils sont devenus des « martyrs ».

Leur mémoire se perpétue dans la Loire grâce à des lieux qui rappellent leur destinée. Ainsi, à Saint-Etienne, existe une rue des Martyrs de Vingré en plein centre-ville, à Ambierle, c'est une place qui porte cette dénomination et à Boen on trouve une rue des fusillés de Vingré.



« Ma chère Bien-aimée, c'est dans une grande détresse que je me mets à t'écrire et si Dieu et la Sainte Vierge ne me viennent en aide, c'est pour la dernière fois (...) Je vois d'ici quand tu vas lire ces lignes tout ce que tu vas souffrir ma pauvre amie qui m'es si chère (...) Le 27 novembre, à la nuit... les Allemands nous ont surpris (...) Nous nous sommes retirés dans une tranchée arrière, et nous sommes retournés reprendre nos places presque aussitôt (...) Pour cette faute nous avons passé aujourd'hui l'escouade (24 hommes) au conseil de guerre et hélas ! nous sommes six pour payer pour tous (...) J'ai la conscience tranquille... Sois bien courageuse... »

Extraits de la dernière lettre de Jean Blanchard, tirés du livre « Paroles de Poilus. Lettres et carnets du front. 1914-1918 » (Librio, 1998).

CONTACTS

Redécouvrez votre patrimoine :
Conseil général - Archives départementales
Tél : 04 77 93 58 78 – courriel : archives@cg42.fr

Michel Granger,

ce roannais qui fait l'affiche

Affiches, timbres, livres, toiles, gravures... Coup de projecteur sur le parcours de ce grand artiste roannais reconnu dans le monde entier.

Peu à l'aise sur les bancs de l'école de Roanne, Michel Granger décroche laborieusement un CAP de régleur de machines à tisser. Par contre, il se passionne pour ses cours du soir : le dessin... ce qui le conduit à Lyon en 1968, où il entre aux Beaux-Arts.

Paris, les médias...

En 1969, il « monte » à Paris et enchaîne les petits boulots. Mais, ses dessins liés à l'actualité, en poche, notre petit Roannais fait aussi le tour des rédactions.

René Goscinny publie ses dessins dans *Pilote*. À partir de là, tout s'enchaîne pour Michel Granger. Les médias se l'arrachent. De 1975 à 1985, ses dessins illustrent les journaux de Roger Gicquel et d'Yves Mourousi sur la « 1^{ère} chaîne ». Quotidiens et hebdomadaires accueillent ses créations, en France et à l'étranger.

Et puis, c'est la rencontre, par hasard, avec Jean-Michel Jarre dans une exposition dans laquelle se trouve *Oxygène*, une œuvre qui donne au musicien français l'idée du titre de son 1^{er} album à succès. Il l'achète et obtient l'autorisation de l'utiliser.

Avec les pochettes d'*Oxygène*, *Equinoxe*, *Rendez-Vous*, *Chronologie* – les succès planétaires de Jean-Michel Jarre – Granger devient un des illustrateurs les plus connus au monde et son œuvre est reproduite à des millions d'exemplaires.

CE QU'IL EN A DIT

□ **Jean-Michel Jarre** : « C'est un manipulateur, archéologue des médias. Il fouille dans notre époque pour en retirer des images miroir, des images dérisoires, des images œuvres d'art. »

En 1977, la galerie Marquet, à Paris, organise une exposition de ses œuvres... Le point de départ d'une carrière internationale qui le conduit à exposer dans le monde entier depuis plus de 30 ans. Sans oublier des commanditaires prestigieux comme Amnesty International, l'Unesco, l'Unicef ou les Nations



Ses illustrations sont celles qui sont le plus reproduites dans le monde... juste après De Vinci et Picasso !

Unies, Granger est l'auteur de nombreuses affiches, sculptures, cartes postales... et même de timbres : « D'ailleurs, actuellement, ponctue l'artiste, je prépare pour la Poste un timbre sur le thème de l'insertion des handicapés dans la société ».

Qu'il porte la casquette d'affichiste, d'illustrateur ou de peintre, son thème reste le même : « La terre déchiquetée, la terre devenue étrangère aux foules qui l'habitent, la terre tête à l'envers bousculée par les sans foi ni loi et la jungle urbaine ». Michel Granger n'est pas dans la représentation, il est « toujours dans la métaphore, utilisant souvent le choc des contraires : la guerre et la paix, la nature et le béton, l'enfant et l'adulte... ».



L'EXPO

Avec *Sens dessus dessous*, l'artiste aborde une nouvelle thématique, – qu'il nomme « les écorchures » – Des écorchures, sur le thème de la ville.

Jusqu'au 17 avril au Musée d'Allard à Montbrison.

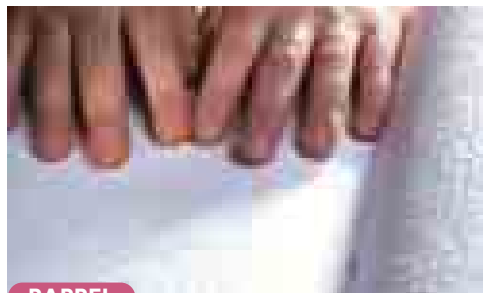
MICHEL GRANGER ET LA LOIRE

Outre le fait d'être natif de Roanne, il a créé, voici quelque temps, une affiche pour le Conseil général et c'est à lui que la Ville de Roanne a commandé la sculpture qui marque le passage au 3^e millénaire, à l'ouverture de la rue du Maréchal Foch... Une allégorie de Roanne, dont la devise « Elle grandit parmi les forêts et les eaux » est la base du concept.

« J'ai toujours ma maison près de Roanne. J'y ai mes attaches, j'y tiens. J'aime y revenir – trop rarement à mon goût – car là, c'est sans souci ! »

Mobilisation du Conseil général suite au raz-de-marée qui a dévasté l'Asie du sud-est

Face à ce drame, l'Assemblée Départementale a soutenu, à hauteur de 30 000 euros, deux organisations non gouvernementales – la Croix-Rouge et Pompiers sans Frontières – pour les aider à répondre aux situations d'extrême urgence qu'elles affrontent sur le terrain. Par ailleurs, son Président, Pascal Clément, a invité les Conseillers généraux à offrir une part de leur indemnité mensuelle à cette cause. De leur côté, des agents de la collectivité ont aussi fait des dons à l'occasion de la cérémonie des vœux au personnel.



RAPPEL

Loire Magazine accessible aux non-voyants

Depuis quelques années, *Loire Magazine* est disponible sous forme d'une édition en braille ou d'une cassette audio pour les non-voyants. Ce service est gratuit et mis en place sur simple demande. Si dans votre famille, parmi vos proches ou dans votre entourage vous connaissez des personnes non-voyantes susceptibles d'être intéressées par ces supports, merci de nous communiquer leurs coordonnées postales en nous écrivant à :

Loire Magazine, Edition en braille-cassettes audio
Direction de la Communication
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Etienne cedex 1
courriel : communication@cg42.fr

La mécanique à la une

Des rencontres sur la technologie de pointe en matière de mécanique et de métallurgie auront lieu les 9 et 10 mars 2005 au Centre de Congrès de Saint-Etienne, à l'initiative du Centre Européen des Biens d'Équipement Industriels dont est membre le Conseil général. Cet événement se situe dans le cadre de la Méca Semaine qui se tiendra simultanément à Lyon et à Saint-Etienne. Deux grandes manifestations sont à l'ordre du jour : une convention d'affaires qui permettra aux entreprises mécaniciennes de rencontrer des donneurs d'ordres et un forum sur les nouvelles technologies de production développées dans la région Rhône-Alpes. Un rendez-vous « high tech » de grande envergure !
Tél : 04 77 43 04 31
www.mecasemaine.com

Des Chinois à... Saint-Etienne

L'Université Jean Monnet, à Saint Etienne, a signé, fin 2004, un partenariat avec son homologue chinoise de Suzhou pour accueillir des étudiants chinois en vue de l'obtention de la licence, au niveau bac + 3, ou du Master au niveau bac + 5. Concernant d'abord les formations en Economie et gestion, cette convention a vocation à être étendue aux autres formations proposées par l'Université Jean Monnet qui proposeront un dispositif d'encadrement spécifique pour ces étudiants étrangers.



Création de la ZAC ZAIN Loire Sud

Le Syndicat mixte à vocation ZAIN Loire Sud en Rhône-Alpes, créé le 3 octobre 2003, a été constitué par le Conseil général de la Loire, les Communautés d'agglomérations de Saint-Etienne Métropole et de Loire-Forez, et la Communauté de communes du Pays de Saint-Galmier. Le Syndicat mixte est chargé de la réalisation de la Zone d'Activités d'Intérêt National (ZAIN) Loire Sud en Rhône-Alpes qui a vocation à accueillir une grande entreprise à vocation nationale ou internationale, sur 118 hectares environ situés sur les territoires d'Andrézieux-Bouthéon et de la Fouillouse.

Conformément à l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme, le Syndicat mixte informe que la concertation préalable à la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) ZAIN Loire Sud est ouverte au public depuis le 15 novembre 2004, et ce, pendant toute la durée des études nécessaires à l'élaboration du projet. Pour recueillir les observations du public relatives à celui-ci, un registre est ouvert dans les lieux suivants :

- Mairie d'Andrézieux-Bouthéon (aux jours et heures habituels d'ouverture)
- Mairie de la Fouillouse (aux jours et heures habituels d'ouverture)
- Syndicat mixte au Conseil général de la Loire 22 rue Balaÿ (3e étage) à Saint-Etienne (entre 9h et 12h et entre 14h et 17h).

Par ailleurs, des réunions publiques seront organisées pendant la concertation pour présenter le projet au public. Les dates de ces réunions seront affichées dans les mairies.

RECTIFICATIF

Dans le *Loire Magazine* n°48 de novembre 2004, une erreur s'est glissée en page 25 dans la rubrique « Question/Réponse » concernant les aides du Conseil général aux entreprises.

À la fin de l'article, se substituent aux coordonnées de la Communauté de communes de Forez-en-Lyonnais, celles du Service des aides aux entreprises du Conseil général : tél : 04 77 48 43 50

Activités nordiques

Créée par le Conseil général, l'association Loire Ski de Fond a pour mission de fédérer les sites nordiques du département dans le respect d'une charte de qualité. Les quatre espaces adhérents (3 situées sur le Pilat et un dans le Haut Forez) proposent de nombreuses activités hivernales. Moyennant un droit d'accès, les deux sites labellisés (Le Bessat sur le Pilat et le col de la Loge dans le Haut Forez) permettent la pratique des deux formes du ski de fond (pas alternatifs ou pas du patineur). Accessibles gratuitement, les deux autres espaces (Burdignes et Saint-Régis-du-Coin sur le Pilat) offrent à la vue des randonneurs les merveilleux paysages du Parc du Pilat sur des itinéraires balisés. Notez qu'on trouve des raquettes et des luges à louer sur ces deux sites. Innovation, deux veillées nordiques, avec randonnée

en raquettes suivie d'un repas montagnard, seront organisées sur le col de la Loge. Par ailleurs, au Bessat, le haut du domaine est désormais réservé aux skieurs de fond version pas du patineur, le bas aux randonneurs (à pied, en raquettes) et aux amateurs de promenades en chien de traîneau.



CONTACT :
Tél. 04 77 32 23 40 - Site Internet : www.loirenordic.com

La FNATH , l'association des Accidentés de la Vie

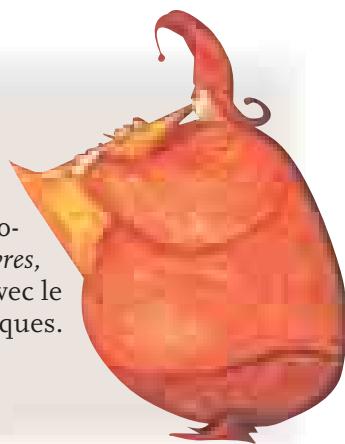
Si vous êtes victime d'un handicap, d'une maladie, d'une invalidité, d'un accident, et si vous rencontrez des difficultés administratives, la FNATH avec ses 83 groupements départementaux et ses 1650 sections locales animées par ses militants bénévoles appuyés par des collaborateurs salariés compétents, vous renseigne, vous conseille, vous défend.

Groupe Loire Haute-Loire
30, bis rue d'Arcole - 42000 Saint-Etienne
tél : 04 77 25 18 15 - fax : 04 77 41 44 95
E-mail : fnath42@wanadoo.fr

Du pain d'épices... en musique !

Son original, couleurs à la fois violentes et fragiles, musique folk, festive et inventive, généreuse et puissante... Et bien, « Pain d'Epices », c'est ça ! Une formation aux accents culinaires pour qui la musique traditionnelle n'est pas forcément une caricature folklorique. « Place à l'innovation » répond le groupe... et de poursuivre : « jazz, rock, world, cuivres, cordes, anches, peaux... et puis aussi du chant ! ». C'est vrai, ils sont un peu « provoc », mais avec le sourire, Pains d'Epices sait entraîner les plus hésitants vers de nouvelles expériences artistiques. On en oublierait presque que sa musique... se danse, aussi !

CONTACT : La Chaudière Production - Luce Malaval : 06 12 54 14 43 - E-Mail : pain.epices@free.fr



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Sportivement Femme !

Un parcours de femme, c'est tout un sport ! Le 8 mars, ce sera la « Journée Internationale de la Femme ». Dans ce cadre là, est organisée à Saint-Etienne, le 12 mars, une journée pour permettre aux comités et clubs de mieux se faire connaître auprès du public féminin.

La puberté féminine et le sport, le sport et la grossesse, la diététique, s'engager dans le bénévolat sportif féminin, l'éveil corporel, la sécurité... Les thèmes sont

infinis. Une grande première sera organisée ce 12 mars pour découvrir, s'informer, échanger... autour de plus de 30 disciplines sportives destinées aux jeunes filles et femmes ligériennes : tennis, gymnastique, athlétisme, natation, sports de glace...

Femmes, vous avez rendez-vous ce jour-là sur le site Plaine Achille et au Parc des Expositions de Saint-Etienne pour cet événement dans la Loire.

CONTACT : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports - tel. : 04 77 49 63 63



GROUPE URL

En faire toujours plus pour la Loire !

Le Conseil général de la Loire vient de voter son budget pour 2005. C'est un budget solide, un budget d'action, un budget qui nous permet d'aller de l'avant, vers plus de solidarité, d'attractivité et d'ouverture. Vos conseillers généraux de la majorité départementale s'engagent, plus que jamais, pour faire avancer la Loire.

L'opposition socialiste et communiste a reconnu dans bien des domaines que nous sommes porteurs d'une dynamique pour la Loire. En matière d'éducation, de sport, de culture, d'environnement, d'aménagement rural et de développement économique, nous nous sommes rassemblés : c'est un bon signe que nous donnons aux Ligériens.

Malheureusement, l'opposition socialiste et communiste a voté pour 92 % des dépenses, mais contre toutes les recettes. Ce n'est pas très cohérent.

Ce manque de cohérence, nous le regrettons aussi face au refus de l'opposition sur le dossier de la décentralisation. Pourtant, c'est le gouvernement de Pierre Mauroy qui a lancé ce mouvement en faveur des libertés locales au début des années 1980. Et c'est encore le même Pierre Mauroy qui, en 2000, avait rappelé à Lionel Jospin, la nécessité de donner davantage de moyens aux Départements et aux Régions.

Enfin, pour des raisons idéologiques, l'opposition s'est abstenue sur l'insertion des bénéficiaires du RMI. Mais, peut-on s'abstenir de lutter contre l'exclusion ? Non, pour nous, retrouver le chemin du travail, c'est une question de dignité. Nous voulons faire avancer la Loire, il faut éviter que les Ligériens les plus fragiles ne soient laissés sur le bord de la route.

Au lieu de penser à des querelles dépassées, la majorité départementale pense d'abord à la Loire et aux Ligériens. Nous continuerons d'agir avec bon sens pour mieux vous rendre service. Cette année 2005 sera riche, notre travail sera dense, et notre ambition pour la Loire sera toujours plus grande.

Les élus de la majorité départementale
courriel : urloire@voila.fr

GROUPE CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE LOCALE

Un budget subi

Le budget 2005 a confirmé combien le transfert des charges de la nation sur nos collectivités territoriales pèse lourd ;

C'est le cas de l'A.P.A. qui va coûter à notre assemblée 27 000 000 euros.

Mise en place par le gouvernement de M. Jospin, M. Raffarin avait envisagé en avril 2002 d'en réduire le coût de 20 %. Mais en Août, la canicule et l'émotion soulevée par les nombreux décès de personnes âgées ont produit un beau consensus. L'A.P.A. est bien nécessaire pour humaniser nos établissements et favoriser un maintien au domicile de qualité.

Pour autant le gouvernement, deux ans et demi après, n'assume toujours pas ses responsabilités dans ce transfert.

Notre assemblée départementale est donc condamnée à augmenter durablement les impôts locaux ou à réduire ses missions traditionnelles d'aide aux communes. C'est notre inquiétude pour l'avenir !

Sur le budget lui-même, nous avons soutenu l'ensemble des actions engagées traditionnellement au service des ligériens. Nous avons aussi soutenu les nouvelles actions, la Cyberloire, les pôles de compétitivité, les grands équipements et la rénovation urbaine de Roanne et de Saint Etienne, les nouveaux contrats territoriaux avec les Communautés de Communes de Saint Bonnet le Château et de Forez en Lyonnais, et les nouvelles lignes en faveur des énergies renouvelables (solaire et chaufferie bois).

Étant donné que la liberté de vote est le propre de notre groupe ; Claude Bourdelle par souci de prendre en compte d'abord les réalités locales a décidé de voter ce budget. Jean Gilbert et Jean-Paul Seux, bien qu'ayant voté la très grande majorité des dossiers présentés, souhaitent s'abstenir pour marquer leur réserve sur le déficit d'engagement de l'État et les conséquences qui en découleront à l'avenir soit sur le plan fiscal, soit sur le développement des communes.

Claude BOURDELLE,
Conseiller général de NOIRETABLE
Jean GILBERT,
Conseiller général de SAINT GENEST MALIFEAUX
Jean-Paul SEUX,
Conseiller général de CHAZELLES-SUR-LYON
Tél. : 04-77-48-40-76

GROUPE GAUCHE CITOYENNE

Contre la hausse des impôts de 7,8 %

Nous avons voté en faveur des budgets : éducation, sports, agriculture, tourisme et environnement. Nous avons apprécié la prise en compte des difficultés subies par les centres sociaux à cause du désengagement du gouvernement de M. Raffarin. Enfin nous avons approuvé fortement la décision de ne plus exclure les communes urbaines du dispositif des aides en matière de voirie. Nous avions dénoncé ce choix, nous sommes donc très satisfaits.

Le budget du Conseil général est caractérisé par un désengagement sur des compétences qui relèvent du Département.

Les aides apportées aux établissements de la petite enfance, aux établissements d'hébergement pour personnes âgées et pour personnes handicapées adultes sont en chute libre : elles passent de 7,4 millions d'euros à 2,4 millions d'euros, soit une réduction de 5 millions d'euros. Nous réduisons nos subventions d'investissement alors que les besoins augmentent.

Nous avons voté aussi contre l'augmentation de 6 % de la fiscalité départementale. Vous allez subir une hausse de plus de 7,8 % car la réévaluation des bases décidée par l'État va s'élever à 1,8 %.

Le Conseil général pouvait facilement limiter la hausse de ses taux d'imposition à 5 % au lieu des 6 %, car depuis le débat sur les orientations budgétaires 2005, le Département va percevoir 2 millions d'euros de recettes supplémentaires. Face à nos arguments, la droite a été incapable de répondre.

Concernant la politique économique, la droite poursuit la même politique malgré la perte continue du nombre de salariés dans notre département. Ils refusent une nouvelle fois que les aides à l'immobilier versées aux entreprises prennent en compte le critère de l'emploi.

Ils maintiennent leur décision de ne plus aider les PME lorsqu'elles sont implantées sur une communauté d'agglomération. Cette décision permet de réaliser des économies budgétaires. En matière de soutien au commerce et à l'artisanat, la nouvelle politique de la droite consiste à réduire les aides dans le cadre d'une opération urbaine : de 2004 à 2005, elles passent d'un million d'euro à 220 000 euros !

En matière de services publics, de nombreux maires et habitants sont très inquiets des fermetures de trésoreries, d'agences EDF-GDF, de bureaux de poste... Aucune mesure n'est proposée pour s'opposer à cette dégradation des services publics. Cette politique ne peut que contribuer au déclin économique et démographique de la Loire.

Marc PETIT, René LAPALLUS, Alain PECCEL, Serge VRAY
Téléphone : 04 77 48 42 86 - fax : 04 77 48 42 87
mail : groupe.pc@cg42.fr

**GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE
ET SOCIALISTE**
Une gestion au jour le jour

Le budget 2005 qui vient d'être débattu au sein de notre assemblée mérite d'être replacé dans son contexte :

- La situation nationale est inquiétante : c'est dans un climat social et économique tendu que l'Etat opérera de nouveaux transferts de charge auprès des collectivités territoriales. Si l'on sait que les départements seront particulièrement chargés, c'est la confusion sur les moyens dont disposeront les collectivités pour les assumer. Après avoir creusé les inégalités entre les hommes, le gouvernement Raffarin risque fort d'accroître les inégalités entre les territoires : baisse de l'impôt sur le revenu au niveau national, hausse de la fiscalité au niveau local !

- Les départements les plus en difficulté, leurs communes et leurs habitants sont les plus inquiets de ces perspectives : la Loire, seul département Rhône Alpin à perdre de la population et des emplois, en fait partie. Vieillesse et précarisation : les difficultés s'accroissent alors qu'il y a moins de richesse pour y faire face ! Ainsi, pour la dépendance des personnes âgées, la Loire a dépensé 55,9 euros par habitant pendant qu'au niveau national la dépense moyenne se situait à 61,5 euros ; pour le RMI la dépense était de 66,9 euros par habitant dans la Loire contre 86,7 euros au niveau national.

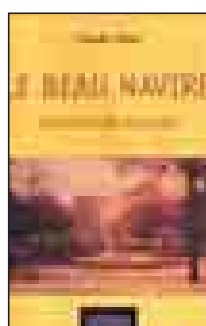
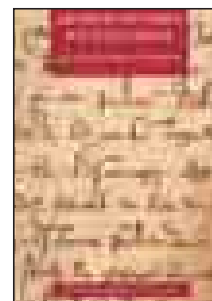
La situation financière de notre département devient donc tendue et le sera davantage lorsqu'il faudra assumer en 2006 la gestion des personnels de service et d'entretien des routes et des collèges. D'où les choix budgétaires proposés par la Majorité Départementale : l'aide aux communes va plafonner en 2005 ; plus globalement, le niveau des investissements stagne alors qu'il y a urgence à créer les conditions d'un nouvel avenir et sortir la Loire de la spirale du déclin.

Nous avons demandé de définir pour les 5 prochaines années une prospective financière sur l'investissement et la fiscalité. Sans ce débat de fond qui nous a été refusé, le Conseil général donne l'impression d'être « ballotté » par des réformes imposées de l'extérieur, sans marge de manœuvre pour conduire une action publique susceptible de changer une donne départementale inquiétante. Ainsi, en confrontant « le souhaitable » et « le possible », on pourrait prévoir les hausses de la fiscalité sur 5 ans. Ce serait un exercice de gestion transparente respectueux des Ligériens, à l'opposé de celui qui consiste à éviter les augmentations d'impôts en année électorale comme cela a été en 2004 alors qu'en 2005 la fiscalité des 4 taxes locales augmentera de 6%. Pour ces raisons, nous avons voté contre le budget.

Groupe de la Gauche Démocrate et Socialiste
Site web : www.loireagauche.fr

Archives du Forez (XV^e– XVIII^e siècle)
**Fac-similés transcrits et commentés
(Archives départementales de la Loire)**

Dans ce recueil de documents de l'époque moderne conservés aux Archives départementales, les lecteurs ont un accès direct à des textes originaux, dont la transcription en écriture plus lisible permet de saisir le sens et la portée. Ces manuscrits concernent, pour certains des affaires portées devant la justice (successions, coups et blessures, religion réformée, charivari), pour d'autres des questions de propriété foncière. Leur lecture, qui n'est pas aisée à cause du langage juridique et du vocabulaire employé, est éclairée par des commentaires très judicieux sur les us et coutumes de cette période et sur le fonctionnement de la justice. Alors, partez à la découverte d'une époque déconcertante soit, mais aussi passionnante à découvrir pour un citoyen du XXI^e siècle.

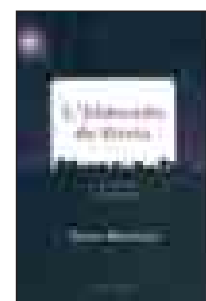

Le beau navire – Saint-Etienne (1930-1960)
Claude Gros, Éditions Actes Graphiques

Dans cet ouvrage de souvenirs, le lecteur est convié à une promenade à travers des lieux chers au cœur des Stéphanois. L'auteur recrée le passé avec une veine lyrique, onirique même par moments, qui transfigure les personnages, les monuments, les quartiers, ainsi ceux de Badouillère, de Marengo, de la colline Sainte-Barbe, du centre-ville.... Claude Gros évoque avec force détails Manufrance dans sa période faste, mais aussi les secteurs neufs, Centre Deux, le Technopôle avec un brin d'ironie dans la plume. Cet ouvrage, par ses descriptions minutieuses, son sens de la formule incisive, nous replonge avec nostalgie dans une atmosphère d'autrefois qui avait son charme et qu'il est bon de garder en mémoire ou de découvrir.

**L'Eldorado de Greta-ciné-roman
en neuf épisodes**
Pierre Matricon, Éditions Jean-Pierre Huguet

L'auteur, retiré à Véranne dans le Pilat, recrée avec bonheur, dans ce roman, l'ambiance d'un petit village dans les années 1930, qui se familiarise avec le cinéma parlant grâce à un couple de saltimbanques se déplaçant avec son matériel de projection à travers les campagnes. Pour Julien, le jeune héros très imaginaire de l'histoire, c'est une révélation qui bouleversera sa vie.

Il découvre des grands films français et américains mais aussi les actualités de l'époque. Au delà de l'intrigue romanesque servant de fil conducteur au récit, Pierre Matricon brosse, avec conviction et une documentation très fournie, l'essor du 7^e art ainsi que la période troublée de l'Occupation en France.


Vivre sans ennemi
André Cognard, Éditions du Relié

André Cognard, grand maître d'Aïkido, qui a des attaches à Bourg-Argental, fournit dans cet ouvrage une réflexion philosophique très poussée sur les arts martiaux. Cette analyse, parfois difficile d'accès, mérite vraiment toute l'attention du lecteur qui découvre la richesse des rapports entre maître et élève dans l'apprentissage de ces disciplines d'origine japonaise. Ces dernières forment le caractère, canalisent l'énergie, la violence, apprennent la maîtrise de soi. Elles permettent à l'auteur de se livrer à une analyse très fine des relations humaines et de définir une éthique, une sagesse qui vont au delà de la pratique des arts martiaux. Un livre à méditer.

La Loire

naturellement **sport**

